



Plan d'action yukonnais Vieillir chez soi

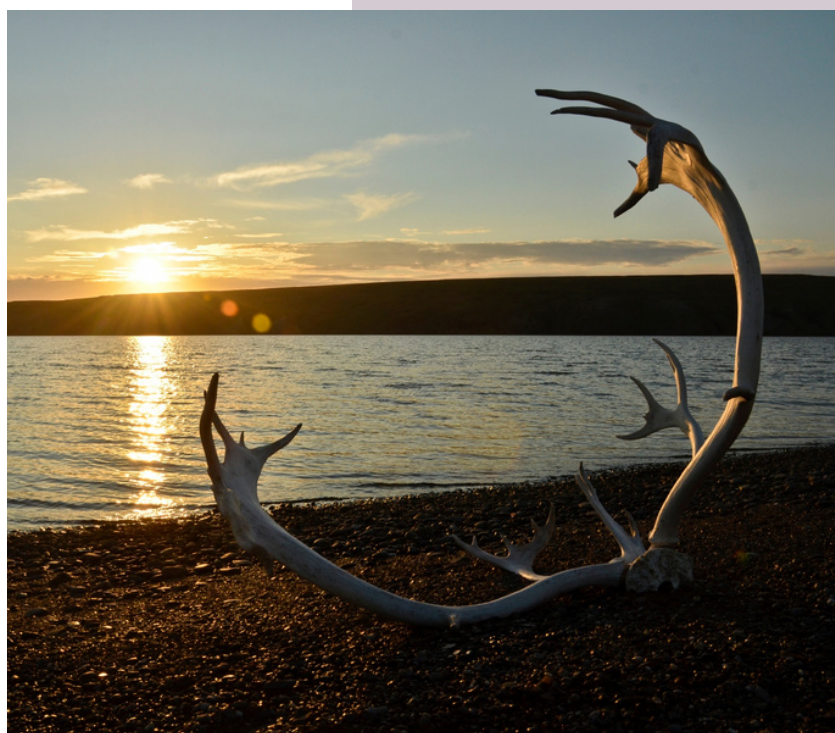
Rapport annuel 2021–2022



C'est avec respect que nous reconnaissons que 14 Premières Nations vivent sur le territoire du Yukon. Nous tenons à exprimer notre gratitude envers toutes les Premières Nations dont le Yukon est le territoire ancestral.

Table des matières

Message de la ministre	Page 5
Introduction	Page 6
Vision, mission et principes	Page 7
Collaboration	Page 9
Promotion de la vérité et de la réconciliation.....	Page 10
Arrimage avec le rapport	
La population d'abord	Page 11
État d'avancement	Page 12
Progrès général	Page 12
État de la mesure	Page 12
Mesures mises en place	Page 13
Pilier 1 : Une vie épanouie et riche de sens ...	Page 13
Pilier 2 : Le logement	Page 15
Pilier 3 : Le transport	Page 17
Pilier 4 : Les programmes, services et infrastructures.....	Page 18
Avancement de toutes les mesures	Page 22
Pilier 1 : Une vie épanouie et riche de sens ...	Page 23
Pilier 2 : Le logement	Page 26
Pilier 3 : Le transport	Page 29
Pilier 4 : Les programmes, services et infrastructures	Page 30
Remerciements	Page 34
Ressources locales	Page 35



Message de la ministre



Je suis ravie de vous présenter le deuxième rapport annuel du Plan d'action Vieillir chez soi.

Je tiens à remercier toutes les personnes qui se sont activées pour mettre en œuvre les recommandations du plan, et plus particulièrement les fournisseurs de soins qui font preuve de dévouement chaque jour envers nos personnes âgées ainsi qu'avec nos Aînés et Aînées. Ce sont elles et eux qui ont façonné le territoire et établi les fondements de la vie dont nous jouissons aujourd'hui. Nous leur en sommes infiniment reconnaissants, et je m'engage personnellement à améliorer leur qualité de vie et à m'assurer que toutes ces personnes se sentent valorisées et respectées, aujourd'hui comme demain.

Dans le cadre de vastes consultations publiques, les membres de population yukonnaise nous ont exprimé combien ils voulaient que leurs proches vieillissent près d'eux, dans le confort de leur foyer. Pour une personne âgée, rester dans sa communauté est capital pour entretenir leurs liens culturels et familiaux, lesquels sont garants de leur santé mentale et de leur bien-être.

En qualité de ministre de la Santé et des Affaires sociales, je m'engage à offrir davantage d'options aux personnes âgées pour qu'elles puissent garder contact avec leurs proches et vieillir dans leur milieu, quels que soient leur revenu ou leurs capacités.

Nous avançons. Les soins virtuels progressent, les options de transport se multiplient, les maisons sont adaptées aux besoins des personnes âgées, et les fournisseurs de soins primaires ont accès à plus de formation et d'éducation. Nous adoptons aussi une philosophie de vie chez soi culturellement respectueuse en donnant la formation First Nation 101 aux fournisseurs de soins et en les formant sur les réalités de la communauté 2SLGBTQIA+.

Je tiens à remercier le Comité consultatif de personnes âgées pour sa précieuse contribution et sa sagesse. Formé en 2022, le Comité offre encore des conseils d'une grande importance dans la mise en œuvre complète des recommandations du Plan d'action Vieillir chez soi.

Les personnes âgées et les Aînés et Aînées du Yukon méritent la meilleure qualité de vie possible et demeurent au cœur de l'approche axée sur les personnes d'un plan d'action Vieillir chez soi.

Tracy-Anne McPhee
Ministre de la Santé et des Affaires sociales

C'est dans un esprit de collaboration que nous souhaitons travailler afin de donner aux Yukonaises et aux Yukonnais les moyens d'accéder au soutien qui leur permettra de vivre le plus longtemps possible de manière autonome, sûre et confortable dans leur propre maison ou collectivité, et ce, peu importe leur âge, leur revenu ou leurs capacités.

Introduction

Au cours des 20 prochaines années, la population âgée du territoire devrait plus que doubler. L'objectif du plan d'action Vieillir chez soi est de préparer le Yukon à répondre aux attentes et aux besoins à mesure qu'ils évoluent.

Il y a quelques années, nous avons interrogé 1 200 Yukonnais et Yukonnes sur les façons d'adapter le territoire aux besoins de la population âgée. Les réponses reçues ont mené au plan d'action Vieillir chez soi, qui comprend 56 mesures pour que les personnes âgées puissent vivre plus longtemps chez elles et dans leur collectivité.

Ce rapport annuel, qui rend compte de notre avancement relatif à chaque mesure, s'inscrit dans une volonté de transparence et de reddition de compte.

Nous continuons de collaborer avec divers partenaires – gouvernements autochtones, administrations municipales, gouvernement fédéral, secteur privé, organisations non gouvernementales et groupes communautaires – pour mettre en œuvre le plan d'action et atteindre nos objectifs communs.

Les mesures recommandées se rattachent à quatre piliers. Un but principal a été établi pour chacun afin de mieux focaliser les efforts :

Pilier 1 : Une vie épanouie et riche de sens

BUT : Veiller tous ensemble à ce que les personnes âgées et les Aînées et Aînés maintiennent leur ancrage culturel, social et récréatif au sein de la communauté, et voient leur contribution appréciée.

Ce pilier se détaille en 15 mesures.

Pilier 3 : Le transport

BUT : Créer un Yukon où les personnes âgées et les Aînées et Aînés ont accès à une gamme d'options de transport qui répondent à leurs besoins.

Ce pilier se détaille en 5 mesures.

Pilier 2 : Le logement

BUT : Dessiner un futur où les personnes âgées et les Aînées et Aînés ont accès à tout un éventail d'options de logement adéquates, convenables et abordables.

Ce pilier se détaille en 15 mesures.

Pilier 4 : Les programmes, services et infrastructures

BUT : Les personnes âgées et les Aînées et Aînés ont accès à une vaste gamme de programmes et services qui contribuent à soutenir la santé, l'autonomie et la participation active au sein de leur communauté.

Ce pilier se détaille en 21 mesures.

Vision, mission et principes

La vision, la mission et les principes proposés reposent sur les perspectives des Yukonnais et Yukonnoises, de même que de tous les intervenants qui ont fait part de leur expérience, de leurs problèmes, de leurs idées et de leurs suggestions

Vision

Les Yukonnais et Yukonnoises peuvent accéder au soutien dont ils ont besoin pour vivre en sécurité, en autonomie et avec confort dans leur propre maison ou collectivité, et ce, le plus longtemps possible, et peu importe leur âge, leur revenu ou leurs capacités.

Mission

Agir collectivement pour promouvoir, protéger et favoriser le mieux-être des personnes âgées et des Aînés et Aînées du Yukon.

Principes

Les principes suivants ont été posés pour orienter les politiques, programmes et services créés et offerts :

- **Inclusion et respect** – Toutes les personnes âgées, y compris les Aînés et Aînées, méritent d'être mises à contribution et incluses dans leur communauté et collectivité, sans barrières physiques ou sociales.
- **Humilité culturelle** – Toutes les personnes âgées, y compris les Aînés et Aînées, ont accès à des services et à des fournisseurs qui reconnaissent et soutiennent la diversité culturelle, raciale et ethnique des Yukonnais et des Yukonnoises. Cela comprend l'histoire, la culture et la gouvernance des Premières Nations du Yukon ainsi que les séquelles des pensionnats, conformément aux appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation et au Rapport final de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées.
- **Choix et autonomie** – Toutes les personnes âgées, y compris les Aînés et Aînées, sont en mesure de faire des choix et de déterminer ce qui leur convient.
- **Responsabilité** – Les mesures s'appuient sur des discussions communautaires, des partenariats avec les personnes âgées et leur famille, et des pratiques procédant de données probantes. Le système est transparent et rend des comptes quant à la prestation de programmes et de services favorables au vieillissement chez soi.
- **Croissance et innovation** – Les services et le soutien s'adaptent pour répondre à l'évolution des besoins de la population âgée. La mise en œuvre des innovations s'accompagne d'un dialogue et d'un soutien communautaires, parallèlement à la recherche et au développement.
- **Centré sur la personne (individu, famille, communauté)** – La personne et la famille sont au centre du système de santé et de services sociaux.



Collaboration

Bon nombre de mesures du plan d'action Vieillir chez soi sont mises de l'avant par d'autres ministères et concordent avec les rapports, stratégies et plans suivants :

- La population d'abord
- Le Plan d'action en matière de logement pour le Yukon
- Le Plan d'action pour l'inclusion des personnes LGBTQ2S+
- La Stratégie du Yukon sur les femmes, les filles et les personnes bispirituelles+ autochtones disparues et assassinées

Une synergie entre les ministères et les partenaires communautaires nous permettra d'atteindre nos objectifs communs. Nous collaborerons notamment avec les gouvernements des Premières Nations, le gouvernement fédéral et les administrations municipales, le secteur privé, les organisations non gouvernementales et les groupes communautaires. Les mesures conjointes sont mises en évidence dans l'état d'avancement des mesures, à partir de la page 22.

Merci à tous nos partenaires locaux et à celles et ceux qui se sont mis à l'œuvre pour exécuter le plan d'action Vieillir chez soi.

Deux comités ont organisé la concertation des efforts

Le Comité consultatif Vieillir chez soi donne aux personnes âgées et aux Aînées et Aînés les moyens de collaborer avec le gouvernement sur les questions liées au vieillissement chez soi. À la fois ressource et source d'information, le comité conseille le gouvernement et ses partenaires sur la création de politiques, de programmes et de services publics.

Le Comité d'action Vieillir chez soi rassemble les sous-ministres adjoints des ministères et sociétés d'État ayant reçu la responsabilité d'une ou plusieurs des mesures recommandées.

Ministères et sociétés d'État du Yukon

Voici les ministères et sociétés d'État responsables de la mise en œuvre du plan d'action Vieillir chez soi :

- Services aux collectivités
- Développement économique
- Conseil exécutif
- Éducation
- Santé et Affaires sociales
- Commission de la fonction publique
- Société d'habitation du Yukon

Promotion de la vérité et de la réconciliation

Nous voulons offrir à la population âgée des programmes et services accueillants et respectueux de la culture qui tiennent compte de l'histoire et de la gouvernance des Premières Nations du Yukon et des séquelles historiques des pensionnats.

Écouter les citoyens et citoyennes des Premières Nations demeure fondamental pour nous afin de répondre aux appels à l'action issus de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées et de la Stratégie du Yukon sur les femmes, les filles et les personnes bispirituelles+ autochtones disparues et assassinées.



Arrimage avec le rapport

La population d'abord

En 2018, le gouvernement du Yukon a nommé un groupe de cinq experts indépendants chargés d'examiner le système de santé et de services sociaux du territoire. Leur mandat: trouver des manières d'accroître l'efficacité des services, d'optimiser les ressources et d'améliorer l'expérience des fournisseurs de soins de santé et de services sociaux, des clients, des patients et des familles du Yukon.

Le rapport final de l'examen approfondi a été publié le 13 mai 2020. Intitulé La population d'abord, le rapport présente les conclusions du groupe d'experts, dont 76 recommandations concernant l'avenir du système de santé et de services sociaux du Yukon.

Comme on pouvait s'y attendre, il y a beaucoup de recoupements entre l'examen et le Plan d'action Vieillir chez soi. Plusieurs des recommandations du rapport final visent à aider les personnes âgées à rester chez elles et dans leur collectivité le plus longtemps possible.

Extrait du Plan d'action Vieillir chez soi :

Soutien aux personnes âgées, Aînés et Aînées

La population âgée du Yukon nous a demandé plus d'aide pour favoriser le maintien à domicile et dans la collectivité. Problèmes rencontrés par les personnes âgées :

- difficulté à trouver des services pour répondre à leurs besoins et demeurer actifs et engagés dans leur collectivité;
- options de logements qui ne répondent pas toujours à leurs besoins;
- accès limité aux solutions de remplacement en matière de transport;
- peu de façons d'entretenir des liens significatifs avec leur collectivité.

Le gouvernement a déjà commencé à solliciter l'avis de la population yukonnaise sur ces questions. Bien que cette situation soit ressentie dans l'ensemble du Yukon, il est clair que les besoins les plus pressants se situent au sein des collectivités.



État d'avancement

Progrès général

Nous avons, grâce à nos partenaires communautaires, fait de réelles avancées dans bon nombre de recommandations du Plan d'action Vieillir chez soi. À l'heure actuelle, 39 % des 56 mesures recommandées sont en place, le reste est en cours.

Ci-dessous, vous trouverez davantage d'information sur les mesures actuellement en place. À partir de la page 22, on fait le point sur l'avancement des 56 mesures.

Survol

Des 56 mesures recommandées du Plan d'action Vieillir chez soi :

- 22 mesures sont en place
- 34 mesures sont en cours.

Action Status



En place

La recommandation a été mise en œuvre.



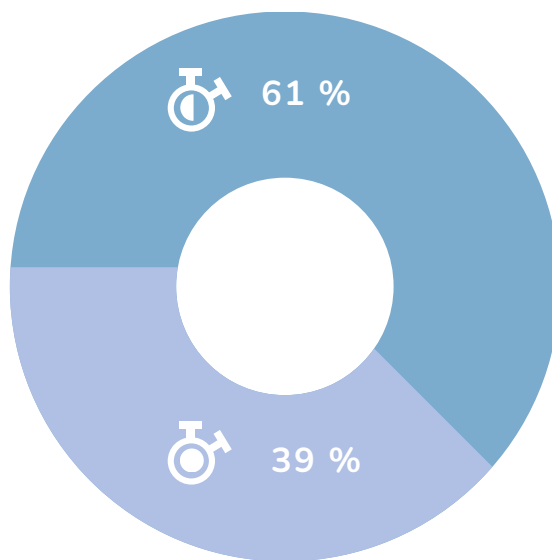
En cours

La mise en œuvre a été entamée.



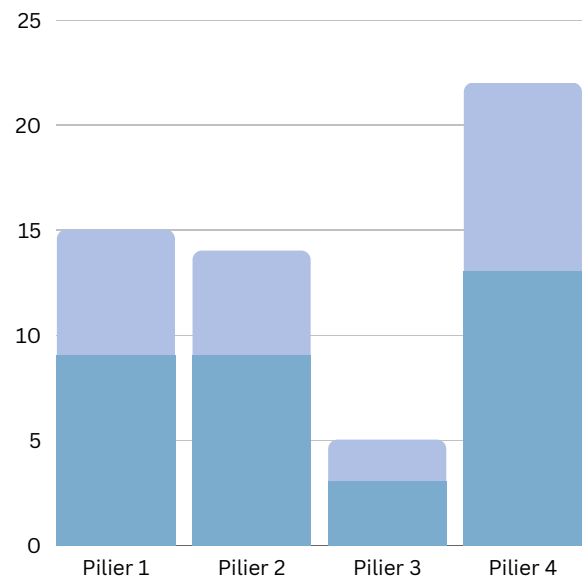
En attente de démarrage

La mise en œuvre n'a pas encore été entamée.



Mesure en place ou achevée

Dans une volonté d'amélioration continue, où les initiatives peuvent évoluer pour s'ajuster aux besoins de la population âgée, nous avons choisi l'état « en place » plutôt que « achevée » pour les recommandations qui ont été mises en œuvre.



État des mesures par pilier

Pilier 1 : Une vie épanouissante et riche de sens

Pilier 2 : Le logement

Pilier 3 : Le transport

Pilier 4 : Les programmes, services et infrastructures

Mesures mises en place

En décembre 2022, les 22 mesures suivantes étaient en place.

Les mesures mentionnées ci-dessous ont été mises en place depuis de rapport 2020-2021.

Pilier 1 : Une vie épanouie et riche de sens

Ces mesures visent à favoriser les liens entre la population âgée et le reste de leur collectivité.

1.1 Former un comité consultatif de personnes âgées qui relèvera du ministre de la Santé et des Affaires sociales.

Responsable : Santé et Affaires sociales

Le comité consultatif Vieillir chez soi a été créé en février 2021. La diversité étant un critère essentiel, on y trouve des représentants des Premières Nations du Yukon, d'organisations non gouvernementales du Yukon, des milieux ruraux et de la communauté francophone.

Le comité conseille le gouvernement et ses partenaires sur la création de politiques, de programmes et de services publics pour la population âgée. Il peut y siéger jusqu'à 14 membres, qui se réunissent tous les trimestres sous la présidence du sous-ministre adjoint des soins prolongés.

1.4 Encourager la formation d'organisations citoyennes de personnes âgées dans les collectivités.

Responsable : Services aux collectivités

Le ministère des Services aux collectivités travaille de concert avec l'organisation Elder Active et la Recreation and Parks Association of Yukon à la prestation de plusieurs programmes venant en appui à des organisations citoyennes de personnes âgées dans les collectivités et offrant une infolettre, diverses activités et une bibliothèque de prêt.

1.8 En partenariat avec Yukon Learn, veiller à ce que les personnes âgées connaissent les services de formation mis à leur disposition pour apprivoiser l'informatique et la technologie.

Responsable : Éducation

De la formation d'initiation aux technologies est maintenant offerte aux personnes âgées en partenariat avec Yukon Learn. Les personnes âgées ont plus d'options pour apprivoiser l'informatique, Internet, l'envoi de courriel, les appareils mobiles et les médias sociaux.

Cette activité faisait partie du financement de base accordé à Yukon Learn Core, dans le cadre d'un accord conclu le 1^{er} avril 2022.

1.10 Aider les organisations de personnes âgées de Whitehorse à recruter des personnes âgées pour le programme de tutorat offert par la Learning Disabilities Association of Yukon.

Responsable : Développement économique

Un accord a été conclu avec la Learning Disabilities Association of Yukon (LDAY) cette année pour favoriser le recrutement de personnes âgées dans le programme de tutorat. Les tuteurs peuvent participer à des ateliers et mettre en place des ressources sur les troubles d'apprentissage et les stratégies d'enseignement.

La LDAY assure le leadership en représentation, éducation, programmes et services qui se veulent décolonisés et inclusifs et qui reconnaissent la neurodiversité des apprenants de tous les âges.

1.13 Collaborer avec les éducateurs de la petite enfance et d'autres experts pour étendre les programmes intergénérationnels à l'ensemble des établissements de soins prolongés.

Responsable : Santé et Affaires sociales, Éducation

Nous savons que les personnes âgées se sentent moins isolées et proches de leur collectivité lorsqu'elles interagissent avec les enfants et les jeunes. La pandémie a ralenti notre progrès, mais elle ne nous a pas empêchés de travailler en toute sécurité avec le Centre de développement de l'enfant et le Nakai Theatre pour organiser des défilés à l'extérieur des maisons de soins et inviter les enfants d'âge préscolaire à faire des bricolages pour les résidents et résidentes des établissements de soins longue durée.

Maintenant que les programmes sur site sont terminés, nous avons étendu les visites intergénérationnelles en offrant plus d'occasions où les enfants et les personnes âgées peuvent interagir.

1.14 Mettre sur pied des programmes intergénérationnels permettant de tisser des liens avec les enfants et jeunes d'âge scolaire, en collaboration avec le ministère de l'Éducation.

Responsable : Santé et Affaires sociales, Éducation

Des documents connexes sur le régime des pensionnats destinés aux élèves de la 5^e année ont été rédigés et seront distribués dans les écoles. Des documents d'information destinés aux élèves de 10^e année sont également en cours de préparation.

Pilier 2 : Le logement

Ces mesures visent à donner aux personnes âgées et aux Aînées et Aînés l'accès à tout un éventail d'options de logements.

2.1 Offrir, par l'entremise du Programme de prêts-rénovations, du financement aux clients de revenu faible à moyen qui veulent apporter des modifications à leur logement afin d'en accroître l'accessibilité.

Responsable : Société d'habitation du Yukon

Ce volet offre aux propriétaires une subvention non remboursable pouvant atteindre 30 000 \$ pour rendre leur maison plus accessible aux personnes à mobilité réduite.

2.2 Offrir du financement aux clients de revenu faible à moyen qui doivent effectuer des réparations d'urgence pour que des personnes âgées puissent demeurer dans leur logement.

Responsable : Société d'habitation du Yukon

Dans le cadre du programme de prêts-rénovations, la subvention pour réparations d'urgence représente jusqu'à 10 000 \$ pour aider les propriétaires à faire face à des situations sérieuses, inattendues et dangereuses qui nécessitent des réparations immédiates.

Les projets admissibles comprennent les réparations qui, si elles ne sont pas effectuées, pourraient causer des dommages importants à une unité d'habitation ou à un bâtiment ou entraîner des inconvénients ou des risques importants pour la santé et la sécurité des résidents ou du personnel d'entretien.

2.9 Maintenir des pratiques de lutte contre les infections de haute qualité dans les établissements de soins prolongés actuels et futurs.

Responsable : Santé et Affaires sociales

Les politiques de lutte contre les infections sont revues tous les trois ans ou plus fréquemment afin que leur contenu demeure fondé sur des données factuelles et respecte bien les recommandations et les lignes directrices actuelles.

Les vaccins contre l'influenza et la COVID-19 continuent d'être offerts à la clientèle et aux membres du personnel des établissements de soins prolongés. Des politiques détaillées de sécurité et de prévention de la COVID-19 ont été élaborées pour les établissements de soins de longue durée au printemps 2020, puis mises à jour en novembre 2021.

2.10 Faire respecter une philosophie de vie domestique culturellement sécurisante, en collaboration avec les résidents des établissements de soins prolongés et leur famille.

Responsable : Santé et Affaires sociales

Le cours Yukon First Nations 101 est désormais obligatoire pour tout le personnel des établissements de soins prolongés. De la formation à l'égard des personnes LGBTQ2S+ a également été mise en ligne et est offerte en personne.

Nous sommes également membres de l'organisme sans but lucratif de soins de santé Planetree, une référence mondiale en matière d'excellence des soins.

Planetree a rencontré le conseil de partenariat familial (Family Partnership Council) en juillet 2022 dans le cadre du processus de certification.

2.11 Continuer de planifier l'avenir afin d'assurer une capacité de soins prolongés suffisante et de haute qualité.

Responsable : Santé et Affaires sociales

Des projections démographiques ont été réalisées et présentées à la ministre de la Santé et des Affaires sociales en février 2022. Des ressources, dont des affectations complètes, sont désormais consacrées à la planification stratégique de la main-d'œuvre, au recrutement et au maintien en poste afin de mieux positionner les soins prolongés pour répondre aux besoins des personnes âgées de plus en plus nombreuses au Yukon.

Pilier 3 : Le transport

Ces mesures visent à offrir aux personnes âgées ainsi qu'aux Aînées et Aînés un accès à une gamme d'options de transport qui répondent à leurs besoins.

3.1 Recourir davantage à la technologie (télésanté, soins virtuels, etc.) dans le réseau de la santé afin de diminuer le besoin de transport pour accéder aux soins.

Responsable : Santé et Affaires sociales

Le service de surveillance de la santé à domicile du Yukon permet de surveiller son état de santé sans sortir de son domicile.

Dans le cadre de ce même service, on peut accéder à des consultations individuelles par vidéoconférence avec des fournisseurs de soins.

3.2 Collaborer avec la Ville de Whitehorse pour améliorer les services de transport adapté.

Responsable : Santé et Affaires sociales

Nous avons soutenu la bonification de l'offre du service de transport adapté de la Ville de Whitehorse, passé à sept jours par semaine, en finançant l'acquisition d'un deuxième autobus pour 2023. Le prolongement de l'horaire d'autobus permet aux personnes âgées de se rendre sans trop de frais à des rendez-vous et à des activités sociales.

Cette initiative soutient aussi l'accès à des programmes de jour afin que les personnes âgées puissent recevoir les services dont elles ont besoin et éviter de séjourner aux établissements de soins prolongés. Cette mesure soulage également les membres de la famille et les êtres chers d'une pression qu'ils portent.

Pilier 4 : Les programmes, services et infrastructures

Ces mesures visent à fournir aux personnes âgées ainsi qu'aux Aînées et Aînés une vaste gamme de programmes et services adaptés à leurs besoins.

4.1 Lancer le programme Lumière sur la démence pour mieux former et informer les proches aidants.

Responsable : Santé et Affaires sociales

Le programme de formation Lumière sur la démence amène les professionnels soignants et les proches aidants à s'exprimer sur leur vécu et à s'échanger de l'information et des ressources sur la démence. Le but du programme est d'améliorer les connaissances et les compétences des proches aidants pour faciliter la tâche aux Yukonnaises et aux Yukonnais qui souhaitent rester chez eux plus longtemps.

Le cours est disponible au grand public en français et en anglais sur le site de Yukon Learn à yglearn.gov.yk.ca/health-and-social-services-/3172#.

4.5 Élargir et appuyer l'approche D'abord chez soi (programme de réadaptation) dans l'ensemble du réseau de soins primaires et hospitaliers du Yukon.

Responsable : Santé et Affaires sociales

Un coordonnateur de liaison pour la transition a été recruté et est entré en poste en janvier 2023. Les programmes de réadaptation dans l'ensemble du réseau de soins primaires et hospitaliers du Yukon sont revus afin d'aider les gens à rester plus longtemps chez eux avant d'accéder aux services intensifs offerts dans les établissements de soins de longue durée.

4.8 En collaboration avec le secteur privé, travailler à la mise sur pied d'un programme virtuel de mise en forme.

Responsable : Santé et Affaires sociales

Un programme virtuel de mise en forme est offert à toutes les personnes âgées et les autres clients qui vivent avec une maladie chronique ou sont à risque d'en avoir une. La participation au programme, comprenant deux ou trois séances virtuelles par semaine, se fait de manière volontaire.

Le programme virtuel de mise en forme permet de ralentir l'évolution de la maladie et réduire le risque de complications, tout en accompagnant le patient et en favorisant l'autogestion de la maladie.

4.9 Ouvrir la maison Wind River au centre de soins prolongés Whistle Bend.

Responsable : Santé et Affaires sociales

La maison Wind River House a ouvert ses portes en juin 2020. Ce nouvel établissement est destiné aux personnes qui souffrent d'une maladie limitant leur espérance de vie et qui ne peuvent pas ou ne souhaitent pas recevoir des soins de fin de vie à domicile. L'équipe de la Maison Wind River est composée de médecins, d'infirmiers, de travailleurs sociaux, de conseillers en vie spirituelle, du personnel de soutien et des bénévoles. Chaque membre de l'équipe travaille en collaboration avec des intervenants locaux.

4.10 Mettre en place le programme de financement des soins de fin de vie à domicile en milieu rural

Responsable : Santé et des Affaires sociales

Le programme de financement des soins de fin de vie à domicile en milieu rural a été inauguré en septembre 2021 grâce aux directeurs de la santé des Premières Nations du Yukon et aux membres du Comité consultatif Vieillir chez soi.

Le programme vient offrir une assistance aux Yukonaises et aux Yukonnais en milieu rural qui ont besoin de soins de fin de vie non offerts par le programme de soins de santé à domicile du Yukon ni par d'autres fournisseurs de soins. Il est conçu de façon à permettre aux bénéficiaires de gérer leurs soins et de choisir des fournisseurs de soins qui répondent à leurs besoins culturels ou linguistiques particuliers. Il peut également servir à offrir des pauses de courte durée aux membres de la famille ou à d'autres proches aidants non rémunérés.

4.11 Élargir le modèle d'intégration d'une démarche palliative dans les soins à tous les établissements de soins prolongés.

Responsable : Santé et Affaires sociales

Le modèle d'intégration d'une démarche palliative a bien été mis en œuvre dans tous les soins, à tous les établissements de soins prolongés.

Des conversations en continu sur les objectifs de soins et les souhaits de fin de vie garantissent l'élaboration collaborative des plans de soins centrés sur la personne et révisés à l'approche de fin de la vie. Le succès est basé sur la satisfaction des résidents à l'égard des conversations et notre capacité à atteindre leurs objectifs personnels.

4.14 Consulter la population du Yukon en prévision de la révision du Programme de déplacements pour soins médicaux.

Responsable : Santé et Affaires sociales

Notre révision du Programme de déplacements pour soins médicaux s'est basée sur près de 2 400 réponses à une consultation publique prenant la forme de 19 discussions de groupe en personne et 16 séances en ligne.

À la suite de ces utiles consultations, l'indemnité de déplacement pour soins médicaux a été doublée, passant de 75 à 150 dollars par jour; elle est offerte dès la première journée de déplacement. Les déplacements médicaux ailleurs au Canada sont désormais pris en compte, et les médecins peuvent demander d'envoyer leurs patients dans une province ou un territoire qui offre le traitement requis.

4.15 Mener une évaluation des services pour vérifier l'efficacité et l'accessibilité des services de protection des adultes.

Responsable : Santé et Affaires sociales

Une évaluation interne de la Section des services aux personnes âgées - Protection des adultes a été réalisée en 2020, évaluation à partir de laquelle ont été formulées 13 recommandations sur le fonctionnement du programme et l'offre de services.

Une des principales recommandations faites à la Section était de se concentrer sur les services de protection des adultes, étant donné que l'ampleur des demandes mobilise toute l'équipe. L'examen a en outre observé un chevauchement des services offerts par la Section avec le Centre d'information pour personnes âgées, lui-même financé par le ministère de la Santé et des Affaires sociales. Des démarches visant à répondre aux autres recommandations sont en cours.

4.17 Mettre en œuvre des pratiques exemplaires pour instaurer des programmes continus de vaccination des personnes âgées.

Responsable : Santé et Affaires sociales

Nous avons mis en œuvre des pratiques exemplaires pour instaurer des programmes continus de vaccination des personnes âgées, dont le financement public du vaccin Shingrix pour les Yukonnais et Yukonnaises de 65 à 79 ans et l'offre du vaccin Fluzone Haute Dose à tous les résidents des établissements de soins de longue durée.

Les résidents des établissements de soins de longue durée du Yukon ont aussi été parmi les premiers Yukonnais et Yukonnaises admissibles à la dose de rappel contre la COVID-19.





Avancement de toutes les mesures

Voici les ministères et sociétés d'État responsables de la mise en œuvre du Plan d'action Vieillir chez soi :

- Services aux collectivités
- Développement économique
- Conseil exécutif
- Éducation
- Santé et Affaires sociales
- Commission de la fonction publique
- Société d'habitation du Yukon

Délais

Mesures à court terme : Ces mesures prendront six à douze mois.

Mesures à moyen terme : Ces mesures prendront un à deux ans.

Mesures à long terme : Ces mesures prendront plus de deux ans.

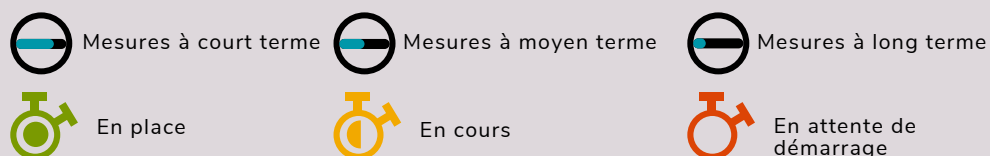
État de la mesure

En place : La recommandation a été mise en œuvre.

En cours : La mise en œuvre a été entamée.

Pas commencé : La mise en œuvre n'a pas encore été entamée.

Légende



Pilier 1 : Une vie épanouie et riche de sens

BUT : Dessiner un futur où les personnes âgées et les Aînées et Aînés ont accès à tout un éventail d'options de logement adéquates, convenables et abordables.

Autonomie et voies d'expression pour les personnes âgées et les Aînées et Aînés

1.1 Former un comité consultatif de personnes âgées qui relèvera du ministre de la Santé et des Affaires sociales.



Responsable : Santé et Affaires sociales
Priorité partagée : Rapport La population d'abord

1.2 Collaborer avec les organisations nationales aux initiatives qui aideront les personnes âgées à vieillir chez elles au Yukon.



Responsable : Santé et Affaires sociales
Priorité partagée : Rapport La population d'abord, Plan d'action pour l'inclusion des personnes LGBTQ2S+

1.3 Continuer d'œuvrer en collaboration avec les gouvernements et la population des Premières Nations du Yukon pour officialiser la mise en place d'une démarche concertée visant à assurer la prise en compte du savoir traditionnel (y compris les connaissances, les valeurs et les perspectives des Aînés et Aînées) dans les mesures et les décisions gouvernementales.



Responsable : Conseil exécutif
Priorité partagée : Rapport La population d'abord, Stratégie du Yukon sur les FFADA2S+, Notre avenir propre

1.4 Encourager la formation d'organisations citoyennes de personnes âgées dans les collectivités rurales.



Responsable : Services aux collectivités
Priorité partagée : Rapport La population d'abord

1.5 Produire un document d'aide à la décision fondée sur des données probantes pour aider les personnes âgées et les Aînées et Aînés à choisir entre demeurer dans leur domicile actuel et déménager pour avoir accès aux soins et services dont ils ont besoin.



Responsable : Santé et Affaires sociales
Priorité partagée : Rapport La population d'abord, Stratégie du Yukon sur les FFADA2S+

Légende



Mesures à court terme



Mesures à moyen terme



Mesures à long terme



En place





En cours




En attente de démarrage

Technology as a tool to foster social inclusion

1.6 Diversifier et bonifier les options de visite virtuelle pour les Yukonnoises et Yukonnais, leur famille et leurs amis.

  **Responsable : Santé et Affaires sociales**
Priorité partagée : Rapport La population d'abord

1.7 S'associer au programme de l'Institut d'été AGE-WELL, dont les efforts sont axés sur les difficultés des populations rurales, éloignées et autochtones qui vieillissent ou prennent soin de leurs proches.

  **Responsable : Santé et Affaires sociales**
Priorité partagée : Rapport La population d'abord

1.8 En partenariat avec Yukon Learn, veiller à ce que les personnes âgées connaissent les services de formation mis à leur disposition pour apprivoiser l'informatique et la technologie.

  **Responsable : Éducation**
Priorité partagée : Rapport La population d'abord

Lieux de travail adaptés aux personnes âgées




1.9 Continuer de donner de la formation sur le vieillissement et l'âgisme au personnel du gouvernement du Yukon.

  **Responsable : Commission de la fonction publique**
Priorité partagée : Rapport La population d'abord

1.10 Aider les organisations de personnes âgées de Whitehorse à recruter des personnes âgées pour le programme de tutorat offert par la Learning Disabilities Association of Yukon.


  **Responsable : Développement économique**
Priorité partagée : Rapport La population d'abord

Légende

 Mesures à court terme  Mesures à moyen terme  Mesures à long terme

 En place

 En cours


 En attente de démarrage

Activités sociales et récréatives

1.11 De concert avec les parties concernées, chercher des moyens d'augmenter les fonds alloués aux mesures de soutien à la vie active et à la participation sociale des personnes âgées et des Aînées et Aînés.

  **Responsable : Services aux collectivités**
Priorité partagée : Rapport La population d'abord


1.12 S'associer aux gouvernements autochtones et aux organisations non gouvernementales pour offrir davantage de programmes de jour aux personnes âgées, particulièrement en milieu rural.

  **Responsable : Santé et Affaires sociales**
Priorité partagée : Rapport La population d'abord

1.13 En partenariat avec Yukon Learn, veiller à ce que les personnes âgées connaissent les services de formation mis à leur disposition pour apprivoiser l'informatique et la technologie.

  **Responsable : Éducation**
Priorité partagée : Rapport La population d'abord

1.14 Encourager la formation d'organisations citoyennes de personnes âgées dans les collectivités rurales.

  **Responsable : Santé et des Affaires sociales et EDU**
Priorité partagée : Rapport La population d'abord

Collectivités-amies des aînés

1.15 Conseiller et outiller les municipalités, les administrations consultatives locales et les organisations citoyennes pour les aider à créer des collectivités amies des personnes âgées. Collaborer avec le ministère des Services aux collectivités du Yukon et l'Association of Yukon Communities pour en faire une priorité collective.

  **Responsable : Services aux collectivités**
Priorité partagée : Rapport La population d'abord

Légende



Mesures à court terme



Mesures à moyen terme



Mesures à long terme



En place



En cours



En attente de démarrage

Pilier 2 : Le logement

BUT : Dessiner un futur où les personnes âgées et les Aînées et Aînés ont accès à tout un éventail d'options de logement adéquates, convenables et abordables.

Financement des modifications au logement et autres services pratiques

2.1 Offrir, par l'entremise du Programme de prêts-rénovations, du financement aux clients de revenu faible à moyen qui veulent apporter des modifications à leur logement afin d'en accroître l'accessibilité.



Responsable : Société d'habitation du Yukon

Priorité partagée : Rapport La population d'abord, Stratégie du Yukon sur les FFADA2S+

2.2 Offrir du financement aux clients de revenu faible à moyen qui doivent effectuer des réparations d'urgence pour que des personnes âgées puissent demeurer dans leur logement.



Responsable : Société d'habitation du Yukon

Priorité partagée : Rapport La population d'abord, Plan d'action en matière de logement

2.3 Avec le Centre d'information pour les personnes âgées et le Yukon Council on Aging, bien informer les personnes âgées des possibilités de financement couvrant les modifications domiciliaires et d'autres services pratiques, comme le service d'aiguillage du programme d'entretien ménager et paysager pour les personnes âgées.



Responsable : Société d'habitation du Yukon

Priorité partagée : Rapport La population d'abord, Plan d'action en matière de logement

Options de logement innovantes

2.4 Dans le cadre du Programme de logement communautaire, amener les personnes âgées à mieux comprendre leurs besoins en soutien, et en suivre l'évolution au fil du temps.



Responsable : Société d'habitation du Yukon

Priorité partagée : Rapport La population d'abord, Plan d'action en matière de logement

2.5 Sous la gouverne du plan d'action Safe at Home, continuer de combler les lacunes de logement en offrant du soutien aux personnes âgées qui ont des besoins particuliers et complexes (ex. situation d'itinérance ou déficiences cognitives et développementales).



Responsable : Société d'habitation du Yukon

Priorité partagée : Rapport La population d'abord, Plan d'action en matière de logement

2.6 Avec le Centre d'information pour les personnes âgées et le Yukon Council on Aging, bien informer les personnes âgées des possibilités de financement couvrant les modifications domiciliaires et d'autres services pratiques, comme le service d'aiguillage du programme d'entretien ménager et paysager pour les personnes âgées.



Responsable : Santé et Affaires sociales

Priorité partagée : Rapport La population d'abord

Légende



Mesures à court terme



Mesures à moyen terme



Mesures à long terme



En place



En cours



En attente de démarrage

Options de vie autonome ou d'aide à la vie autonome

2.7 Continuer d'œuvrer, à l'interne ainsi qu'avec le privé et les partenaires locaux, à la mise en place d'options de logement autonome et de logement supervisé pour les personnes âgées de partout au Yukon (en incluant notamment la cohabitation et l'intergénérationnel).



Responsable : Société d'habitation du Yukon
Priorité partagée : Rapport La population d'abord, Plan d'action en matière de logement

2.8 Explorer les possibilités de s'associer avec les gouvernements autochtones et les collectivités rurales pour développer des options de logement adaptées à la culture des Aînées et Aînés, inspirées du plan d'action Safe at Home.



Responsable : Société d'habitation du Yukon
Priorité partagée : Rapport La population d'abord, Stratégie du Yukon sur les FFADA2S+

Établissements de soins prolongés

2.9 Maintenir des pratiques de lutte contre les infections de haute qualité dans les établissements de soins prolongés actuels et futurs.



Responsable : Santé et Affaires sociales
Priorité partagée : Rapport La population d'abord

2.10 Faire respecter une philosophie de vie domestique culturellement sécurisante, en collaboration avec les résidents des établissements de soins prolongés et leur famille.



Responsable : Santé et Affaires sociales
Priorité partagée : Rapport La population d'abord, Plan d'action pour l'inclusion des personnes LGBTQ2S+

2.11 Continuer de planifier l'avenir afin d'assurer une capacité de soins prolongés suffisante et de haute qualité.



Responsable : Santé et Affaires sociales
Priorité partagée : Rapport La population d'abord

Légende



Mesures à court terme



Mesures à moyen terme



Mesures à long terme



En place



En cours



En attente de démarrage

Société d'habitation du Yukon

2.12 Mettre en œuvre un programme de mobilisation des personnes âgées dans les immeubles pour personnes âgées qui appartiennent à la Société.

  **Responsable : Société d'habitation du Yukon**
Priorité partagée : Rapport La population d'abord, Plan d'action en matière de logement

2.13 Chercher à retirer les marques d'identification des immeubles à logements de la Société d'habitation du Yukon, pour déstigmatiser le logement social et améliorer la qualité de vie des personnes âgées.

  **Responsable : Société d'habitation du Yukon**
Priorité partagée : Rapport La population d'abord




2.14 Favoriser la mise en place d'un partenariat orienté clientèle entre la Société d'habitation du Yukon, le Programme de soins à domicile du Yukon et leurs clients.




  **Responsable : Société d'habitation du Yukon**
Priorité partagée : Rapport La population d'abord

2.15 Aider les personnes âgées qui ont un besoin impérieux de logement à avoir accès aux subventions locatives et aux subventions d'aide à l'accès à la propriété (comme l'Allocation canadienne pour le logement).

  **Responsable : Société d'habitation du Yukon**
Priorité partagée : Rapport La population d'abord, Plan d'action en matière de logement

Légende



 Mesures à court terme  Mesures à moyen terme  Mesures à long terme

 En place  En cours  En attente de démarrage

Pilier 3 : Le transport

BUT : Créer un Yukon où les personnes âgées et les Aînées et Aînés ont accès à une gamme d'options de transport qui répondent à leurs besoins.

3.1 Recourir davantage à la technologie (télésanté, soins virtuels, etc.) dans le réseau de la santé afin de diminuer le besoin de transport pour accéder aux soins.

  **Responsable : Santé et Affaires sociales**
Priorité partagée : Rapport La population d'abord

3.2 Collaborer avec la Ville de Whitehorse pour améliorer les services de transport adapté.

  **Responsable : Santé et Affaires sociales**
Priorité partagée : Rapport La population d'abord

3.3 Avec les organisations non gouvernementales, mettre sur pied des programmes de chauffeurs bénévoles.

  **Responsable : Santé et Affaires sociales**
Priorité partagée : Rapport La population d'abord

3.4 Conseiller et outiller les municipalités pour les aider à adapter les infrastructures aux personnes âgées (trottoirs, rampes, etc.).

  **Responsable : Santé et Affaires sociales**
Priorité partagée : Rapport La population d'abord

3.5 Nouer des partenariats avec les gouvernements autochtones et le secteur privé pour augmenter les options de transport entre les localités et en leur sein.

  **Responsable : Santé et Affaires sociales et Développement économique**
Priorité partagée : Rapport La population d'abord, Stratégie du Yukon sur les FFADA2S+, Notre avenir propre

Légende



Mesures à court terme



Mesures à moyen terme



Mesures à long terme



En place



En cours





En attente de démarrage

Pilier 4 : Les programmes, services et infrastructures

BUT : Les personnes âgées et les Aînées et Aînés ont accès à une vaste gamme de programmes et services qui contribuent à soutenir la santé, l'autonomie et la participation active au sein de leur communauté.

Soutien aux proches aidants



4.1 Lancer le programme Lumière sur la démence pour mieux former et informer les aidants naturels.

  **Responsable : Santé et Affaires sociales**
Priorité partagée : Rapport La population d'abord

4.2 Promouvoir et bonifier le programme communautaire de jour pour adultes.

  **Responsable : Santé et Affaires sociales**
Priorité partagée : Rapport La population d'abord

4.3 Envisager d'instaurer un programme de prestations pour proches aidants, à l'intention des personnes à faible revenu qui prennent soin de personnes âgées, elles aussi à faible revenu.



  **Responsable : Santé et Affaires sociales**
Priorité partagée : Rapport La population d'abord

4.4 Collaborer avec l'Université du Yukon pour mettre à l'essai, dans les collectivités rurales, des options de formation flexible permettant d'y accroître le nombre d'aides qualifiées au maintien à domicile.

  **Responsable : Éducation**
Priorité partagée : Rapport La population d'abord

D'abord chez soi




4.5 Élargir et appuyer l'approche D'abord chez soi (programme de réadaptation) dans l'ensemble du réseau de soins primaires et hospitaliers du Yukon.




  **Responsable : Santé et Affaires sociales**
Priorité partagée : Rapport La population d'abord

4.6 Bonifier le rôle des spécialistes paramédicaux et œuvrer à l'intégration de leurs services dans le réseau, en vue de favoriser le maintien à domicile des personnes âgées.

  **Responsable : Services aux collectivités**
Priorité partagée : Rapport La population d'abord

Légende

 Mesures à court terme  Mesures à moyen terme  Mesures à long terme

 En place  En cours  En attente de démarrage

Soins virtuels

4.7 Offrir des services de télésurveillance aux personnes recevant des soins palliatifs ou aux prises avec des maladies chroniques.



Responsable : Santé et Affaires sociales
Priorité partagée : Rapport La population d'abord

4.8 En collaboration avec le secteur privé, travailler à la mise sur pied d'un programme virtuel de mise en forme.



Responsable : Santé et Affaires sociales
Priorité partagée : Rapport La population d'abord

Soins palliatifs et de fin de vie

4.9 Ouvrir la maison Wind River au centre de soins prolongés Whistle Bend.



Responsable : Santé et Affaires sociales
Priorité partagée : Rapport La population d'abord

4.10 Mettre en place le programme de financement des soins de fin de vie à domicile en milieu rural.



Responsable : Santé et Affaires sociales
Priorité partagée : Rapport La population d'abord

4.11 Élargir le modèle d'intégration d'une démarche palliative dans les soins à tous les établissements de soins prolongés.



Responsable : Santé et Affaires sociales
Priorité partagée : Rapport La population d'abord

Légende



Mesures à court terme



Mesures à moyen terme



Mesures à long terme



En place



En cours



En attente de démarrage

Orientation parmi les programmes et services

4.12 En collaboration avec le Yukon Council on Aging et d'autres organisations non gouvernementales, mieux faire connaître les services offerts par le Centre d'information pour les personnes âgées.



Responsable : Santé et Affaires sociales
Priorité partagée : Rapport La population d'abord

4.13 Grâce à des partenariats, améliorer la transition des patients dans l'ensemble du réseau de la santé et des services sociaux.



Responsable : Santé et Affaires sociales
Priorité partagée : Rapport La population d'abord

4.14 Consulter la population du Yukon en prévision de la révision du Programme de déplacements pour soins médicaux.



Responsable : Santé et Affaires sociales
Priorité partagée : Rapport La population d'abord

4.15 Mener une évaluation des services pour vérifier l'efficacité et l'accessibilité des services de protection des adultes.



Responsable : Santé et Affaires sociales
Priorité partagée : Rapport La population d'abord

4.16 Collaborer avec nos partenaires des organisations non gouvernementales et du milieu universitaire pour mettre en œuvre le programme Nav-CARE ou un programme similaire favorisant un accroissement du soutien bénévole à domicile pour les personnes âgées.



Responsable : Santé et Affaires sociales

Légende



Mesures à court terme



Mesures à moyen terme



Mesures à long terme



En place



En cours





En attente de démarrage

Prévention



4.17 Mettre en œuvre des pratiques exemplaires pour instaurer des programmes continus de vaccination des personnes âgées.

  **Responsable : Santé et Affaires sociales**
Priorité partagée : Rapport La population d'abord



4.18 Par des partenariats, explorer les options pour établir un modèle de soins gériatriques allant des soins primaires aux soins spécialisés.

  **Responsable : Santé et Affaires sociales**
Priorité partagée : Rapport La population d'abord

4.19 Lancer une campagne d'éducation du public pour déstigmatiser la démence et diffuser de l'information sur sa prévention et son traitement.



  **Responsable : Santé et Affaires sociales**
Priorité partagée : Rapport La population d'abord

4.20 Informer les personnes âgées et les Aînés et Aînées des interactions entre les médicaments et l'alcool (et d'autres substances).




  **Responsable : Santé et Affaires sociales**
Priorité partagée : Rapport La population d'abord




Soutien financier

4.21 Passer en revue le soutien social offert aux personnes âgées, pour s'assurer que les individus qui reçoivent un soutien du revenu disposent d'assez d'argent pour combler leurs besoins.

  **Responsable : Santé et Affaires sociales**
Priorité partagée : Rapport La population d'abord

Légende

 Mesures à court terme  Mesures à moyen terme  Mesures à long terme

 En place  En cours  En attente de démarrage

Remerciements

Merci aux membres du Comité consultatif Vieillir chez soi, qui ont contribué à la mise en œuvre et l'évaluation du Plan d'action Vieillir chez soi.

Deborah McNevin, représentante de Seniors Action Yukon

Alexis Andersen, Conseil des Premières Nations du Yukon

Paul Sahagian, Première Nation de Little Salmon/Carmacks

Patty Moore, organisme St. Elias Seniors

Dennis Senger, représentant du grand public

Marsha Flumerfelt, représentante du grand public

Jan Trim, Yukon Council on Aging

Isabelle Salesse, Association franco-yukonnaise

Patricia Brennan, Association franco-yukonnaise

Michelle Friesen, Association of Yukon Communities

Amy Riske, Santé et des Affaires sociales

Sharon Specht, Santé et des Affaires sociales

Philippe Mollet, Société d'habitation du Yukon

Colin McDowell, Société d'habitation du Yukon



Ressources locales

Découvrez les formations offertes par Yukon Learn pour apprivoiser l'informatique

☎ 867-668-6280 or 1-888-668-6280

🌐 admin@yukonlearn.com

📍 Toutes les collectivités

Devenez tuteur auprès de la Disabilities Association of Yukon

☎ 867-668-5167

🌐 office@LDAYukon.com

📍 À Whitehorse et en ligne

Plus d'occasions intergénérationnelles où des enfants et des personnes âgées peuvent interagir

📍 Tous les établissements de soins de longue durée

Recevez de l'aide pour rester plus longtemps chez vous grâce au programme de prêts-rénovations

☎ 867-667-5759 or 1-800-661-0408, Ext.5759

🌐 ykhouse@yukon.ca

📍 les collectivités

Respect d'une philosophie de vie domestique dans les établissements de soins de longue durée pour les résidents et leur famille

📍 Tous les établissements de soins de longue durée

Service de transport adapté offert en permanence

📍 À Whitehorse, de 7 h à 19 h

Services de surveillance de la santé à domicile désormais accessibles dans le confort de votre foyer

☎ 867-667-8733 or 1-800-661-0408

🌐 ccsp@yukon.ca

📍 Toutes les collectivités

Séances virtuelles d'exercices pour toutes les personnes âgées

☎ 867-667-8733 or 1-800-661-0408

🌐 ccsp@yukon.ca

📍 Toutes les collectivités

D'autres programmes et services à la disposition des proches aidants et des personnes âgées pour permettre à ces dernières de rester chez elles plus longtemps

🌐 yukon.ca/fr/vieillir-chez-soi-continuer-de-vivre-a-la-maison

Échanges gratuits de compétences pour favoriser l'autonomie grâce au projet de Service d'entraide et réseau de voisinage impliqué socialement (SERVIS)

☎ 867-335-2660 or 867-668-2663, Ext. 500

📍 Membres de la communauté francophone

**Yukon**

